

# Asphodèle (Les ateliers du pré)

55 Boulevard de Charonne, Les Erables, E40, 75011 PARIS Tel 01 46 59 26 18 asphodelle@hotmail.com  
www.asphodelelesateliersdupre.fr N° formateur 11755285475 (Datadocké 0027018, agrée Qualiopi actions de formation)

## Formation Certifiante Asphodèle Animateur-thérapeute d'atelier à médiations expressives (Certificat de formation 400h) Déroulement, organisation-règlement Document 1 (mise à jour 06/05/2024)

Madame, Monsieur,

Vous postulez pour l'entrée dans la Formation Certifiante d'Animateur-thérapeute d'atelier à médiations expressives (art-thérapie) organisée par l'Association Asphodèle. Ce document est destiné à vous aider dans vos démarches auprès d'Asphodèle et à vous accompagner dans le déroulement de cette formation.

### L'ESPRIT DE LA FORMATION :

Le certificat d'Animateur-thérapeute d'atelier à médiations expressives est une formation à l'utilisation des médiations expressives (mise en place d'un dispositif et d'un cadre utilisant des médiations, écoute des individus, animation du groupe, travail des processus thérapeutiques, avec une grille de lecture au carrefour de plusieurs référents théoriques, (notamment la psychanalyse et les pédagogies actives), dans la thérapie et le soin ou la dynamisation sociale et l'animation.

Cette formation est attestée par le Certificat de formation d'Animateur-thérapeute d'atelier à médiations expressives délivré par Asphodèle.

La particularité de cette formation est de permettre/proposer à chaque stagiaire un programme personnalisé, à son rythme et respectant sa progression, son changement en devenir, ses apprentissages, son implication. Les entrées sont possibles tout au long de l'année. La durée de la formation est au minimum de 2 ans, en moyenne de 3 ans, et fréquemment de 4 ou 5 ans.

### L'ENTRÉE EN FORMATION :

Avant de solliciter cette entrée et de vous engager dans le cursus de cette formation, il vous est conseillé de venir rencontrer l'association Asphodèle et ses orientations (aux Séminaires-Colloques et/ou lors d'un Module de son programme auquel vous pouvez vous inscrire, même sans être dans la formation de 400h, et/ou lors de ses journées ou ateliers gratuits Créadèle animés par ses membres). Vous pouvez aussi consulter notre site internet (informations, conférences, expositions...).

Votre demande d'entrée dans la formation peut donc avoir lieu à n'importe quel moment de l'année sur dossier et après entretiens. Cette demande ne nécessite pas de préalables systématiques théoriques, professionnels ou artistiques mais quelques pré-requis :

- des connaissances et intérêts sur le fonctionnement du psychisme humain (certaines professions peuvent favoriser cette entrée, telles que animateur socioculturel, éducateur, rééducateur, médecin, psychologue, enseignant, ...);
- un travail sur soi (sous une forme ou une autre : thérapie individuelle ou de groupe notamment) ;
- une pratique personnelle de l'expression, encore actuelle et vive si possible (dans quelque domaine que ce soit) ;
- des expériences d'animation et d'écoute.

L'admission se fait au cours de deux entretiens :

- le premier avec un membre du Comité Pédagogique de la Formation Certifiante Asphodèle, tous formés à Asphodèle : Fanny Lebert, psychologue clinicienne, art-thérapeute, animatrice d'ateliers d'expression, chorégraphe (06 62 84 01 73, fanny.lebert@gmail.com), Christelle Nguyen, psychologue, psychothérapeute, animatrice d'ateliers d'expression (06 15 55 85 90, christelle.chnguyen@gmail.com), ou Fabien Vée, art-thérapeute (06 63 46 38 73, fabienvee@free.fr) ;

- le second, avec la Directrice de formation Claude Sternis, psychologue clinicienne, psychanalyste, formatrice, animatrice d'ateliers (01 46 59 26 18 asphodelle@hotmail.com).

Pour ces entretiens vous devez apporter, en plus de vos interrogations :

- votre CV actualisé, avec une photo d'identité ;
- votre projet d'organisation de votre formation écrit, à savoir comment vous souhaitez l'organiser dans le temps en termes de Modules expérimentiels et didactiques, sachant que cette formation doit totaliser 400 heures minimum et que :
  - chaque journée est de 7 heures en moyenne ;
  - les Modules que vous retrouvez sur la plaquette d'Asphodèle ou son site internet sont assez constants d'une année sur l'autre et peuvent être répétés en général, autant de fois que vous le souhaitez.
  - les Modules effectués avant et après votre entrée en formation y seront pris en compte, intégralement s'ils ont été animés par Claude Sternis (à Asphodèle ou dans d'autres organismes) ou un membre du Comité Pédagogique, ou en partie s'ils ont été effectués dans des organismes partenaires, quel qu'en soit l'animateur (Adaec-Art Cru, Agence Transit, Bataclown, Roy Art..., avec 25 heures prises en compte maximum, pour un organisme, 35 heures dans 2 organismes, 40h pour 3 organismes, 45h pour 4...).

**Sont obligatoires dans votre programme** (aucune dérogation ni équivalence) :

- 1- le Module *Médiations Thérapeutiques* (à *Psychoprat* ou *Asphodèle*) ;
- 2- **le stage pratique** probatoire de coanimations d'ateliers (de 40 heures minimum à 200 heures, gratuit, **proposé/supervisé par le Comité Pédagogique** en fonction de votre projet, de vos jours et horaires possibles et de vos souhaits, qui peut-être groupé exceptionnellement pour des raisons de distance géographique, ou régulier-fractionné sur un an, dans une **institution** pour enfants, adolescents ou adultes, présentant diverses pathologies. Une intervention/supervision de 10 heures est proposée par le comité pour accompagner ce stage.
- 3- **deux années de supervision** sous la forme que vous souhaitez (groupes C des psychothérapeutes ou trimestriel mixte A ou B, ou rencontres individuelles régulières de 8 séances par an au moins... ) ;
- 4- **le Module Créer, animer-coanimer un atelier d'expression** ;
- 5- **le Module Animateur-thérapeute, 100 heures, le voyage** (options *Plastique* ou *Corps*) ;
- 6- un **Module plastique non directif** de 3 jours au moins (*Journées du corps, 100h-plastique...*) ;
- 7- **deux années de formation pleines** : il s'agit d'années civiles comprenant **les deux Réunions semestrielles de formation obligatoires** (1 si vous habitez l'étranger ou la grande province ; joindre un certificat médical pour une raison majeure d'absence à l'une des réunions) **et** un Module (de 1 jour au moins ; n'y sont pas pris en compte le *Séminaire*, les *Supervisions* ponctuelles, les *Créadèles* et les formations chez les partenaires).

**Si votre candidature est acceptée, un *Projet contractuel de formation individualisé* est construit** à partir de vos propositions, et signé par vous et la *Direction de formation d'Asphodèle*. **Vous signez ainsi un contrat moral mutuel (sans implication financière) d'entrée dans la formation**, entrée qui sera vraiment effective lors de votre participation à la première *Réunion semestrielle* suivant cette signature.

Vous devez renvoyer le document contractuel signé **avant cette réunion**, accompagné de **10 timbres au tarif lettre en vigueur** et, sur une  **demi-page** horizontale très lisiblement,  **votre auto-présentation**, à savoir vos **coordonnées** détaillées suivies d'une courte présentation de vous, sous la forme que vous souhaitez, le tout daté et signé et destiné aux autres participants de la formation.

### **LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :**

**Votre *Projet contractuel* sera ensuite géré par vous de la façon la plus autonome possible.** Il s'agit en effet d'une formation pour adultes et vous aurez à la prendre en charge, ce qui signifie que vous ne serez engagé vraiment dans un module que quand vous en aurez envoyé le *bulletin d'inscription avec les arrhes* correspondantes. Une *Fiche de liaison* récapitulant l'année écoulée vous sera envoyée vers le mois de novembre de chaque année.

**Ce *Projet contractuel* pourra d'ailleurs être modifié par vous à tout moment** au gré de votre cheminement. En cas **d'interruption complète d'un an** (pas de *Module*, pas de *Réunion semestrielle*) ou de **non-validation de formation de deux années de suite**, sans échange préalable, nous prendrons ensemble acte de votre sortie de la Formation Certifiante. Vous pourrez cependant demander votre réentrée par courrier qui sera étudiée sur entretien.

**Nous vous demandons de tenir très à jour vos calendriers, d'organiser vos prévisions de *Modules*, de conserver vos certificats de *Modules*, et de venir aux *Réunions semestrielles* gratuites et **obligatoires**** (au siège de l'association), car elles ont pour fonction de relier les étapes et les modules de votre formation entre eux, de vous permettre de rencontrer les autres stagiaires et de traiter toutes les questions relatives à votre formation (avancée ou changement du projet individuel, stages, mémoire, ressentis sur un module, questions théoriques ou cliniques. Le recueil des questions que vous souhaitez voir traitées se fait au tout début de chaque réunion). De plus, ces réunions vous servent à valider vos années (mais ne pas valider son année n'empêche jamais de valider ses heures de *Modules*).

**Nous vous demandons aussi de tenir, dès votre entrée en formation et sous la forme que vous voulez un *Petit cahier*** avec des notations très régulières (au moins à chaque stage et rencontre) sur vos impressions (par rapport à votre propre expression, à vos vécus individuels et par rapport au groupe, à vos projets ou pratiques d'animation, à des points théoriques qui vous ont marqués...), *Petit cahier* qui vous sera **strictement personnel** mais s'avère d'une grande utilité au moment des *validations* finales.

**Ces *validations finales*** font l'objet d'un autre document, le ***Document 2***, qui aide à préparer sa *sortie de formation*. Elles comprennent, en plus de la validation des **deux années minimums**, quatre parties :

- la **certification de 400 heures minimum** de formation du cursus (cf. ***Modules obligatoires***) ;
- la validation du ***stage pratique*** probatoire ;
- la validation d'une ***performance artistique*** reprenant sous forme expressive vos principales interrogations et idées venues pour vous au cours de la formation et lors de ce voyage identitaire d'animateur d'atelier (soutenu lors d'une séance du *Séminaire* ou de *Colloque*) ;
- la validation d'un ***mémoire théorico-clinique*** de recherche (soutenu lors d'une séance du *Séminaire* ou de *Colloque*).

N'hésitez pas à nous demander tous les compléments d'information dont vous pourriez avoir besoin, par exemple ceux concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, sujet auquel nous sommes très sensibles et pour lequel *Asphodèle* développe son adaptation créative. Échanger par mail ou téléphone sur le mode *question courte* avant ou après l'entrée avec un membre du **Comité Pédagogique** fait partie des aides que vous pouvez recevoir.

Nous vous souhaitons un bon et créatif voyage potentiel en formation !

Pour l'équipe *Asphodèle*, **Claude STERNIS, Directrice de Formation**  
et le **Comité Pédagogique de la Formation Certifiante Asphodèle**.